

Fribourg, le 4 juin 2020

## **Grands changements chez pop e poppa: comment un groupe se prépare aux défis de l'avenir**

**La branche de l'accueil des enfants, et par voie de conséquence le groupe pop e poppa servicefamille, sort de la crise du Covid19, comme tout le monde, chamboulé dans ses habitudes. Nous avons introduit plusieurs nouvelles mesures ou avons accéléré leur mise en place, principalement en Suisse alémanique. L'objectif du groupe reste d'assurer son avenir - pour les collaborateurs et collaboratrices, les parents et la société.**

La crise a été marquée par de nombreux changements et parfois aussi par l'incertitude. Maintenant, le brouillard commence à se lever : par exemple, avec [l'ordonnance du Conseil fédéral du 20 mai](#) : « Coronavirus: soutien aux institutions d'accueil extra-familial pour enfants ». Le Conseil fédéral s'est heureusement plié à la volonté du Parlement et soutient désormais les garderies. Et les parents peuvent aussi se réjouir : dès que les cantons seront prêts à le faire, les contributions parentales pour la période de blocage seront prises en charge.

Nous ne sommes toujours pas en mesure d'estimer l'impact de la crise sur la demande de places de garde d'enfants. C'est maintenant l'objectif de la direction dans un avenir proche - afin de pouvoir toujours offrir les meilleures conditions possibles aux parents et aux enfants. Certains projets ont déjà commencé il y a quelques mois, d'autres sont nouveaux. Nous abordons ici quelques points importants et intéressants pour nos employés, pour les enfants et les parents, et pour le public.

### **Amélioration des conditions de travail du personnel en Suisse alémanique**

Un point que nous défendons depuis longtemps est la reconnaissance de notre métier qui n'est pas simplement une solution de garde, mais un véritable accueil pédagogique des enfants. Malheureusement, cette profession continue à souffrir de salaires bas, d'horaires de travail élevés et d'une image liée aux discussions de café telle que : « tout le monde peut garder des enfants, pas besoins de qualification ».

De ce fait, pop e poppa a passé tout son personnel à 40 heures de travail hebdomadaires. Cette mesure a impliqué une légère réduction de salaires de 4.76%, mais deux mesures compensatoires visant à réduire le stress ont été introduites, en plus des deux heures hebdomadaires gagnées pour des activités de loisir et du repos :

- 🐻 Une **pause de midi réelle** est exigée dans les plannings. Les éducatrices prendront leur repas tranquillement. Les repas avec les enfants seront consacrés à leur métier : l'accompagnement des enfants aussi pendant ce moment et non à la prise de repas « sur le coin d'une table » en même temps que 5 à 10 joyeux bambins.
- 🐻 **L'introduction d'un salaire minimum** de CHF 4'200 (x13) pour 40 heures de travail hebdomadaires, ce qui est 5% au-dessus des préconisations de la branche et de la ville de Zürich. Cette mesure a vu une augmentation de salaire pour 30 employé-e-s provenant de structures reprise l'année dernière.

En raison de la situation difficile de la branche prévue pour septembre, nous ne cachons pas avoir dû prendre des mesures pour assurer à nos fidèles collaboratrices et collaborateurs le maintien de leur place de travail, mais aussi aux parents le maintien de notre offre. Nous avons offert à notre personnel des réductions volontaires de travail et des possibilités de prises de congé sabbatique. Malheureusement, nous avons aussi dû nous séparer de 1% de nos collaborateurs, ce qui n'est jamais une décision agréable.

### **Uniformisation des tarifs par région et sans distinction entre les bébés et les grands**

Pop e poppa a également standardisé ses tarifs au niveau national. Malheureusement, cette uniformisation des tarifs a entraîné une charge supplémentaire pour certains parents. Par contre, d'autres ont vu leur montant pour la garde de leur enfant diminuer, notamment les parents des bébés de moins de 18 mois.

En effet, en rupture complète par rapport à la pratique de la branche, pop e poppa, par soucis de non-discrimination, a choisi de ne pas refléter les obligations légales d'attribuer plus de personnel pour les bébés de moins de 18 mois **sur les parents**. Ainsi, un parent est assuré de payer le même montant pour son enfant de 0 à 4 ans tout au long de sa fréquentation d'une structure pop e poppa. Si des différences régionales perdurent, le système est maintenant partout le même. De plus, les parents d'un enfant fréquentant une structure plusieurs jours par semaine sont avantagés par rapport à ceux d'un enfant ne venant qu'un jour par semaine. Ceci a une conséquence financière, mais une origine pédagogique : le jeune enfant profite davantage de son accueil s'il fréquente régulièrement une structure.

Pour accompagner ces changements de tarifs de mesures concrètes en faveur de l'enfant, le groupe pop e poppa a mis en place sa charte eco-friendly dans toutes ses structures. Il a aussi choisi un partenaire reconnu et hautement qualitatif pour la fourniture de ses repas. Finalement, il a mis en place une norme interne de taux d'encadrement plus important que celle préconisée par les cantons, dont l'application est vérifiée mensuellement. Nos promesses ne le sont donc pas, elles sont des décisions mesurables et implémentées.

### **Une nouvelle dynamique de communication avec les parents : la sortie du site internet [www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch) comme outil unique et innovant pour trouver une place de crèche proche de chez soi et l'introduction dans toute la Suisse de notre « app ».**

**Le nouveau site web [www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch)** est mis en ligne cette semaine. Outre les aspects "classiques" qui sont renouvelés (utilisabilité, rapidité, etc.), nous avons renouvelé, amélioré et accéléré le processus d'enregistrement. Après l'enregistrement et la saisie des données (par exemple pour une subvention), vous serez contacté dans les 48 heures. Les parents peuvent consulter leurs factures et contacter la crèche.

La **pop app** déjà utilisée dans nos structures de Suisse romande va être mise en place dès septembre dans toute la Suisse alémanique pour permettre une communication avec les parents plus directe. Cette décision a été précipitée en observant les avantages réels de ce moyen lorsque les enfants étaient à la maison et loin de nos structures.

### **Des mesures de protection durables**

Compte tenu de la durée des mesures de protection, qui se poursuivra pendant plusieurs mois, pop e poppa a décidé qu'il y aura une obligation de masquage dans les contacts entre adultes : réunions internes, contacts parents-professeurs, etc. Par conséquent, les parents et les visiteurs de nos garderies doivent porter un masque lorsqu'ils visitent pop e poppa. Le personnel est également doté de 3 masques en tissu personnalisés aux couleurs de pop e poppa, pour donner un aspect ludique et agréable à cet objet et même le rendre adapté aux enfants.

Nous installerons également des distributeurs de savon, des serviettes en papier jetables et du gel désinfectant. Là aussi, pop e poppa ancre les mesures de santé dans le long terme. La situation nous oblige à remettre en question certaines des coutumes chères à notre industrie.

**Certification de toutes les crèches par Quali-Kita**

La qualité des institutions est un élément important de la stratégie pop e poppa. Pour atteindre ses objectifs, pop e poppa a décidé de faire certifier toutes ses crèches d'ici 2022 par le seul label existant en Suisse qui soit neutre et spécifiquement dédié à notre profession : qualiKita (qualiPE). Les crèches pop e poppa de Zurich participent déjà au programme de formation organisé par le canton en collaboration avec QualiKita et le MMI (Institut Marie Meierhofer).